

Avis de constitution

SOCIETE « SEER POWER SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
ATTINGUIE PK 22 NON LOIN DE LA STATION IVOIRE WIN,
Lot 315, Ilot 122

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2026 , et enregistrés au CEPICI le 14/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEER POWER SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- Achat et vente de matériels électromécanique,
- Import-export,
- Achat et vente de matériels de construction.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, l'import-export de marchandise.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant créée.
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
ATTINGUIE PK 22 NON LOIN DE LA STATION IVOIRE WIN,
Lot 315, Ilot 122

Dirigeant(s) M LUO DEQUAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01240 du 29/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06254/GTCA/RC/2026 du 29/01/2026

